



INAUGURATION DU SIÈGE DE L'ANEM

DISCOURS À L'HÔTEL DE LASSAY DE HENRI NAYROU,
DÉPUTÉ DE L'ARIÈGE, PRÉSIDENT DE L'ANEM

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Ministre

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus, membres du Comité directeur, Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Nous y voilà ! Trois ans après le top départ, nous venons d'inaugurer le nouveau siège de l'ANEM, petite prouesse dans la grande, en présence de tous les montagnards de France.

Bienvenue donc à tous les montagnards ici présents - passés chez eux tout à l'heure dans nos nouveaux locaux, rue de Bourgogne (dois-je rappeler aux persifleurs que le massif du Morvan se trouve en Bourgogne ?),

Au nom de notre secrétaire général, Vincent DESCOEUR, député du Cantal, merci tout d'abord à **Bernard ACCOYER, président de l'Assemblée nationale**, et député de la haute-Savoie qui nous a fait l'honneur de présider cette cérémonie, de couper le ruban avant de nous accueillir dans le magnifique salon de l'Hôtel de Lassay.

De la même façon, je salue Alain MARLEIX, secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales, qui est passé tout à l'heure dans nos locaux mais qui a dû repartir très vite, et qui non seulement représente le gouvernement, mais qui est passé aussi chez lui, en tant qu'élu de la montagne (du Massif central), membre de notre Comité directeur depuis de nombreuses années, comme d'ailleurs Laurent Wauquiez.

Merci aussi à **Hubert FALCO**, secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du territoire, empêché in extremis, mais représenté par **Vincent PIVETEAU**, son directeur de cabinet,

Je salue avec un profond respect tous les anciens **présidents de l'ANEM**, C'est parce qu'ils ont agi que nous existons :

Présents : Louis BESSON, ancien ministre & ancien député de la Savoie, premier président de l'Association, que j'appelle avec déférence « le père la Montagne, Jean BRIANE, député honoraire de l'Aveyron, Michel BOUVARD, député de la Savoie, Pierre JARLIER, sénateur du Cantal, Martial SADDIER, député de la Haute-Savoie,

Et empêchés : Augustin BONREPAUX, ancien député de l'Ariège(on lui a enlevé une hanche mais on lui a donné la Légion d'Honneur, sans qu'il y ait cependant de liaison de cause à effet), Jean FAURE, sénateur de l'Isère, Patrick OLLIER, député des Hauts-de-Seine, Didier MIGAUD, député de l'Isère, Jean-Louis IDIART, député de la Haute-Garonne, François BROTTES, député de l'Isère, leurs noms figurent collés à un mur de la grande salle, comme un témoignage de gratitude et de respect.

Bienvenue à vous tous, parlementaires et élus de montagne,

Bienvenue à nos amis des autres associations d'élus (celles du littoral, des stations de montagne, des communes touristiques...),

Bienvenue et merci à tous nos partenaires, je dis bien TOUS, et je salue tout particulièrement l'un d'eux. Si nous avons pu concrétiser ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est grâce à la Caisse des dépôts et son directeur général, Augustin de ROMANET, représenté par Philippe BRAIDY, directeur du développement territorial, je reconnais aussi de nombreux autres collaborateurs de la Caisse,

Et puis, bien-sûr le président du Conseil de surveillance de la Caisse, Michel BOUVARD, venu d'abord sous une autre casquette, celle d'ancien président de l'ANEM...

Bienvenue à tous les autres que je n'ai pas pu citer,

Vous me permettrez de faire un petit rappel sur les conditions de conduite de ce beau projet et si vous ne le permettiez pas, je le ferais quand même.

2006, le président François BROTTES, constate avec Jean DIGONNET, notre trésorier, que je tiens à féliciter ici pour le travail accompli, et le secrétaire général Martial SADDIER, que les finances sont saines, fruits notamment d'une gestion rigoureuse - c'était une des missions prioritaires assignées à notre nouveau délégué général, Pierre BRETEL, arrivé en 2004 à la suite de Pierre Remy. Ils se

posent alors la question d'acquérir des locaux, car, depuis 1984, l'Association loue des bureaux à fonds perdus, un truc que n'aiment pas les montagnards, surtout quand il faut casquer toujours plus à Paris.

Octobre 2006 : François BROTTES s'écarte, et c'est son successeur Martial SADDIER, qui se lance dans le projet. Je me souviens très bien de ce déjeuner avec les salariés de l'ANEM au cours duquel il annonça ce défi, car c'en était un et de taille. Deux ans plus tard, mission accomplie ! Bravo et merci Martial, au nom de tous nos adhérents !

En suivant, notre délégué général a trouvé le lieu idéal, Rue de Bourgogne, une implantation exceptionnelle, à un quart d'heure du Sénat et à 100 mètres de l'Assemblée nationale, à portée d'amendement de l'hémicycle.

Ne vous moquez pas de l'honneur de l'ANEM. Il est deux fois sauf : le Morvan fait partie de la Bourgogne et puis, on a choisi un 3e étage sans ascenseur, ce fait du bien aux jarrets...

Si j'évoque les autorisations administratives, ce n'est que pour remercier le Préfet de Paris, le maire de Paris et le maire du 7^e arrondissement qui ont fait preuve d'une grande bienveillance mais vous n'êtes pas obligés de le répéter.

Ensuite, le financement... sans entrer dans le détail, le hasard (mais est ce que le hasard frappe vraiment au hasard ?) fit entrer dans le jeu Didier MIGAUD notre messenger que je remercie tout particulièrement – pour trouver une écoute et une conviction partagée avec les services de la Caisse des dépôts.

Je pense particulièrement à Pierre DUCRET, directeur des activités bancaires, et à sa collaboratrice, Marianne LOURADOUR, qui d'emblée, non seulement nous ont certifié la bonne santé financière de l'ANEM et le bien fondé de son projet mais, plus encore, qui ont adhéré à celui-ci. Ils nous ont plaidé notre cause devant le comité des prêts de la Caisse qui nous a permis l'acquisition dans de bonnes conditions.

A nouveau, avec le directeur général de l'Etablissement Augustin de ROMANET, qu'ils en soient publiquement remerciés. Depuis, au vu de nos centres d'intérêt communs, nous avons construit un partenariat solide et profond, je crois, dont le premier acte fut la diffusion massive, dans toutes les collectivités de montagne, de notre rapport sur le changement climatique, début 2008 .

Les travaux, autre étape ! Il fallut plus d'un an pour transformer un appartement ancien en très mauvais état de 189 m2, en des bureaux fonctionnels et agréables devant accueillir 8 collaborateurs, avec une salle de réunion pouvant accueillir plus d'une vingtaine de personnes assises, et même comme tout à l'heure 110 debout selon M Bretel et 60 selon la Police... d'assurance..

Belle réussite ! Bravo l'architecte, Dominique DESMET, et son agence Équateur, ainsi que l'entreprise FARC, dont le dirigeant, M. FERNANDEZ, et le responsable du chantier, Adriano de SOUZA. Ils sont parmi nous et il y a même un autre architecte Pierre Jarlier qui fit des piges non rémunérées, bien évidemment.

Mars 2008 : entrée dans les locaux mais les aléas de la finition et de notre vie politique et associative ont repoussé jusqu'à aujourd'hui cette inauguration tant attendue.

Bien sur, nous avons consulté le Bureau et le Comité directeur qui nous ont approuvés à toutes les étapes et je les remercie de leur confiance comme je remercie nos collaborateurs de leur compréhension.

Ceci n'est ni le récit d'une épopée, ni une fin en soi. C'est un acte de foi, un acte d'espérance, un moyen de qualité pour mener des actions toujours plus professionnelles et plus efficaces en faveur de la montagne, de ses élus et de ses citoyens. Franchement, que pouvions-nous rêver de mieux pour entamer le cycle **des vingt-cinq ans de l'Anem** ?

Nous serons ainsi mieux armés avec une équipe administrative à proximité immédiate du Parlement, à nos côtés, pour une meilleure anticipation et réactivité sur les textes en cours d'élaboration.

Avant d'en finir, j'aimerais **rappeler qui nous sommes** et la **raison d'être de notre Association, ses combats passés** rapidement rappelés et surtout ses combats **à venir**, qui nous rassemblent tous au-delà des étiquettes partisans au nom d'une idée de la montagne, associée à celle de la France républicaine qui ne résume pas à une France urbaine. Notre pays est grand, il est divers et il est riche. Il doit être solidaire envers ses habitants des territoires les plus éloignés et les plus démunis.

L'Association, a été créée fin 1984, au terme du long processus parlementaire, initié par Louis BESSON, président de la commission d'enquête sur la montagne au début des années 80 à l'Assemblée - avec des figures de proue à l'Assemblée et au Sénat dont beaucoup sont ici, déjà cités, auxquels j'associerais **Robert de CAUMONT** - qui allait aboutir à la promulgation de la loi Montagne du 9 janvier 1985, adoptée à l'unanimité par les députés et les sénateurs !

Je vous rappelle que l'article 1^{er} de la **loi Montagne**, actualisée en 2005, consacre le principe suivant lequel « la République française reconnaît la montagne comme un **ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national** ».

Pour préserver et faire prospérer cette vision partagée, ils se sont **rassemblés au sein de l'ANEM**, et le **premier président** fut naturellement **Louis BESSON**, puis la cohorte des autres, alternant tous les deux ans, règle non écrite !... droite et gauche, ainsi que les massifs, dans un mouvement naturel et je dirais presque spontané.

Notre association rassemble **tous les niveaux de collectivités territoriales** (4 000 communes, 42 départements et 12 régions) et près de 200 parlementaires députés et sénateurs.

Sa **légitimité**, assurée par le nombre et la qualité de ses adhérents, est reconnue par tous les acteurs concernés par la montagne et notamment par l'État qui en a fait son interlocuteur qualifié sur toutes les questions relatives à la montagne. De plus, l'ANEM participe activement à la définition des politiques nationales et contribue à l'animation des groupes « montagne » au Parlement.

Quelles ont été les champs de la lutte pour faire reconnaître la spécificité montagnarde depuis 25 ans au fil des années?

- la politique de la montagne
- les finances locales
- l'intercommunalité, déjà !, et la ruralité,
- les services publics
- l'urbanisme,
- la reconnaissance d'une politique de la montagne au niveau européen
- l'émergence des massifs,
- l'école rurale,
- Natura 2000
- l'année internationale de la montagne et la mission sénatoriale de la montagne la même année (2002),
- le changement climatique...
- le tourisme l'hiver et l'été, 365 jours par an,

Lors de la campagne électorale pour l'élection à la présidence de la République en 2007, **le candidat Nicolas SARKOZY**, comme les principaux candidats, a pris des engagements en faveur de la montagne qui constituent une référence permanente que nous ne manquons pas de rappeler aux membres de son gouvernement.

Quels sont les grands dossiers en cours qui nous occupent aujourd'hui et nous occuperont **davantage encore demain ?**

- **Tout d'abord, je citerai la réforme des collectivités locales :**

Sans aucun doute, notre avenir en dépend : nous avons rencontré toutes les éminentes autorités qui sont en charge des réflexions qui font florès, nous en débattons depuis des semaines y compris ce matin et notre position est claire. Saisissant une véritable opportunité historique, si **les élus de la montagne** reconnaissent la nécessité de mieux reconnaître le fait urbain, ils n'en sont pas **moins convaincus de la nécessité d'assurer un développement harmonieux de tous les territoires**, notamment montagnards, **et des populations qui y vivent**.

Celui-ci doit s'appuyer sans complexe sur la ruralité et sur les valeurs qu'elle incarne, plutôt que de se laisser imposer des schémas inspirés exclusivement de l'approche urbaine, **à partir d'une ruralité assumée** et, éventuellement, revisitée **au profit de la nation tout entière**,

- **Obtenir des mesures adaptées en matière de service public** et au public, je ne ferai que citer l'hôpital et la santé, le service postal, l'école et la suite,
- **Préserver les dotations des collectivités de montagne les plus démunies** (dotations aux communes et aux départements, dotation de fonctionnement minimale - DFM - notamment),
- **Donner des moyens en matière économiques** aux territoires déshérités, à travers des aides financières et fiscales pour les acteurs économiques (zones de revitalisation rurale - **ZRR**, et **zones franches rurales** - ZFR),
- **Préserver l'agriculture de montagne** dans le cadre de la PAC de l'après-2013,
- **Préserver les intérêts des populations et des territoires de montagne** lors du débat législatif sur les suites du **Grenelle Environnement**,
- Obtenir un **plan de relance pour le tourisme en montagne été comme hiver**.
- **Assurer la couverture numérique** de nos territoires en même temps que les autres,
- **Actualiser la loi montagne**, près de 25 ans après la première.
- Obtenir de la Commission européenne **un Livre vert sur la montagne**.

C'est tout un programme. **C'est notre feuille de route. Je vous donne rendez-vous au cours de nos réunions départementales qui reprendront en avril et lors de notre 25^e congrès en octobre !**

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.